



ANDÉLIS : RAPPORT MORAL 2019

Marseille, le 25 septembre 2020

Du 08 septembre 2016 à la fin d'année 2019 : trois ans d'existence pour notre association Andélis (et, joie des décalages des rendus administratifs, nous pouvons même prédire sans trop de risques l'existence d'une quatrième année !).

Que de belles et enthousiasmantes réalisations lors de ces trois premières années : constitution de l'association, réalisation d'un site internet, organisation d'un colloque sur l'ingénierie sociale et de plusieurs soirées-débats, publication dans deux revues d'un article de recherche, etc. Tout ceci a été rendu possible grâce à une constante et notable mobilisation d'une bonne partie de nos adhérents alors un grand merci à nous toutes et tous ! Et un grand merci aussi à nos deux partenaires historiques, l'Institut Méditerranéen de Formation et le Collège Coopératif d'Aix-en-Provence.

Pour autant, il ne s'agit pas d'en rester là, d'autres projets sont à mener et ils nécessiteront pour aboutir des énergies renouvelées et de nouveaux engagements.

Quels sont ces nouveaux projets ? Prendre part et contribuer à l'organisation d'un colloque sur la participation initié par Andesi (Association nationale des cadres du social) ; organiser notre propre colloque dont le thème portera sur l'ingénierie sociale entendue comme démarche inclusive ; publier un livre sur l'ingénierie sociale (les ouvrages sur cette démarche à laquelle nous tenons sont peu nombreux) ; développer l'association en s'appuyant sur nos contacts dans d'autres régions pour constituer des groupes locaux (Auvergne, Franche-Comté) ; continuer (et donc programmer) nos soirées CA-débats : organisations apprenantes, formes de coopération entre associations, développement local, etc. ; faire vivre nos outils de communication ; et tout autre projet motivant et stimulant.

Je compte donc, pour mener plus loin l'aventure d'Andélis, sur notre participation, un don de notre temps et notre intelligence collective.

En 2019 est paru notre article écrit à six mains sur l'ingénierie sociale. Mais un autre écrit sur ce thème, passé quasi inaperçu, est sorti cette même année. Il n'est pourtant pas dénué d'intérêt, bien au contraire. Il s'agit d'une entrée dans le Dictionnaire de sociologie clinique, dirigé par Agnès Vandeveldé-Rougale et Pascal Fugier (éditions Érès), et avec la contribution pour ce qui nous concerne des sociologues Vincent de Gaulejac et Michel Bonetti, déjà auteurs d'un ouvrage sur l'ingénierie sociale, reparu en 1995 et malheureusement plus disponible aujourd'hui. Leur article (pp.362 à 365) en est donc d'autant plus précieux. En voici les principaux points.

L'ingénierie sociale, selon eux, « recouvre la création, l'expérimentation et la mise au point de méthodes, de démarches, de dispositifs et de modes d'intervention visant à modifier les processus sociaux, et contribuant donc au changement social. » Elle cherche, à travers ses interventions de nature

collective, à améliorer les situations et les relations sociales et repose entre autres sur le postulat que « *l'être humain peut être acteur de changement en s'appuyant sur ce qui le détermine.* »

Il en découle que, pour eux, « *les processus sociaux dépendent certes de facteurs structurels (tels que la mondialisation ou le développement du capitalisme financier), mais ils sont également générés par l'action politique, les institutions et les organisations publiques, et par l'activité des individus qui disposent de capacités réflexives pour faire face aux situations auxquelles ils sont confrontés.* » Ils rejoignent en cela une conception du sociologue Alain Touraine : les sociétés ne font pas que se réguler et se reproduire mais se produisent par elles-mêmes grâce à des agents d'historicité.

Dans cette perspective, la contribution des destinataires d'une démarche d'ingénierie sociale est fortement recherchée : « *L'implication de ces derniers dans l'élaboration des décisions et la réalisation des actions exige également de construire des processus de concertation et de développer leurs capacités d'organisation.* » Pour le dire autrement, améliorer les capacités d'expression, d'organisation et d'initiatives des publics destinataires constitue clairement une finalité de l'ingénierie sociale.

Diagnostiquer, identifier les perspectives d'évolution des situations, définir, mener et évaluer des actions constituent de leur côté les modalités opérationnelles d'une démarche d'ingénierie sociale et contribuent à élaborer et diffuser une culture du projet de développement parmi les différents acteurs en présence (commanditaires, techniciens, destinataires). L'ingénierie sociale pour les auteurs est moins un *savoir-faire* qu'un *savoir faire-faire*, « *une fonction d'appui logistique et d'assistance méthodologique aux acteurs.* » Il s'agit donc ici d'aider les acteurs en présence, de les accompagner, les soutenir, de faire avec eux plutôt qu'à leur place. Une conception forte et exigeante, au service donc d'un renforcement des capacités des acteurs, et nécessitant de la part de l'intervenant.e l'application de techniques de transmission, d'animation, de régulation, de négociation et de résolution de conflits.

Les auteurs notent également que la notion est très critiquée, un car elle renverrait historiquement à l'ingénieur Frédéric Le Play, considéré certes comme un novateur mais également tenant d'idées conservatrices sur la société ; deux car elle serait assimilée à une forme d'instrumentalisation des rapports sociaux. Sur ces deux points il eut été profitable à nos auteurs de lire notre article sur l'ingénierie sociale, pour apprendre que, un, l'expression ingénieur social a, avant Frédéric Le Play, été employée par un polytechnicien adepte d'un socialisme de type communautaire, Victor Considerant ; et que, deux, l'histoire de l'ingénierie sociale a de façon récurrente été traversée par une tension entre visée d'émancipation sociale et moyen de régulation de dysfonctionnements sociaux.

Nonobstant ces deux derniers points qui, avouons-le, ne sont évoqués ici que pour mettre en valeur notre propre article, nous ne pouvons, me semble-t-il, que partager la conception de De Gaulejac et Bonetti car elle rejoint sur tous les points mentionnés précédemment la conception que nous cherchons à élaborer et véhiculer.

En route donc pour une nouvelle année, et peut-être inviterons-nous à l'occasion un de ces deux plaisants auteurs...